

Nombres réels

B. Seddoug. Médiane Sup, Oujda

I Corps \mathbb{R} des nombres réels

La structure de corps sur \mathbb{R}

L'ensemble \mathbb{R} des réels est muni de deux l.c.i + et \times , qui vérifient les propriétés:

P I.1 + est commutative, associative, admet 0 pour élément neutre et tout réel x est symétrisable de symétrique, son opposée, $-x$.

On dit alors que $(\mathbb{R}, +)$ est un groupe abélien.

P I.2 (\mathbb{R}^*, \times) est un groupe abélien, d'élément neutre 1, et le symétrique d'un réel x non nul est son inverse $\frac{1}{x}$.

En plus entre les lois + et \times , on a la propriété suivante, appelée distributivité de \times par rapport à + :

P I.3 $\forall (x, y, z) \in \mathbb{R}^3: x(y + z) = xy + xz$.

Définition 1 On résume les trois propriétés ci-dessus, en disant que $(\mathbb{R}, +, \times)$ est un corps "commutatif".

Remarque 1 La structure de corps sur \mathbb{R} , génère toutes les propriétés et règles de calcul connues sur \mathbb{R} (simplifications, identités remarquables...).

I.1 La relation d'ordre sur \mathbb{R}

- \mathbb{R} est totalement ordonné par la relation d'ordre naturelle ' \leq ', définie par:

$$x \leq y \iff (y - x) \in \mathbb{R}_+.$$

- Cette relation d'ordre est compatible avec la structure de corps, dans le sens suivant:

P I.4 $\forall x \in \mathbb{R} : 0 \leq x \iff -x \leq 0$.

P I.5 $\forall x, y \in \mathbb{R} : (0 \leq x \text{ et } 0 \leq y) \implies 0 \leq x + y \text{ et } 0 \leq xy$.

En général: $\forall x, y, z, t \in \mathbb{R}$

$$\left. \begin{array}{l} x \leq y \\ z \leq t \end{array} \right\} \implies x + z \leq y + t.$$

Si en plus $x, y, z, t \in \mathbb{R}_+$, alors

$$\left. \begin{array}{l} 0 \leq x \leq y \\ 0 \leq z \leq t \end{array} \right\} \implies xz \leq yt.$$

P I.6 $\forall x, y, z \in \mathbb{R} : x + z \leq y + z \iff x \leq y$.

I.2 Valeur absolue

Définition 2 Pour réel x le réel positif

$$|x| = \max \{-x; x\} = \begin{cases} x & \text{si } 0 \leq x \\ -x & \text{si } x \leq 0. \end{cases}$$

est appelé la valeur absolue de x .

Remarque 2 Par définition, on a:
$$\begin{cases} x \leq |x|. \\ -x \leq |x|. \\ |x| = |-x|. \end{cases}$$

Exemple 1 $|0| = 0; |-1| = |1| = 1$.

I.2.1 Propriétés

P I.7 $\forall x \in \mathbb{R} : |x| = 0 \iff x = 0$.

P I.8 $\forall x, y \in \mathbb{R} : |xy| = |x| |y|$, si en plus $y \neq 0$, on a $\left| \frac{x}{y} \right| = \frac{|x|}{|y|}$.

P I.9 (inégalité triangulaire) $\forall x, y \in \mathbb{R} : |x + y| \leq |x| + |y|$.

Preuve: Pour l'inégalité triangulaire, considérer $|x + y|^2$ et remarquer que $xy \leq |xy|$.

I.2.2 Distances entre deux réels

- La distance entre deux points $M(x)$ et $N(y)$ de la droite numérique est $|y - x|$.

P I.10 $\forall x, y \in \mathbb{R} : ||x| - |y|| \leq |x - y|$.

Exercice 1 Montrer que si $|x| \leq k \leq 1$ alors $1 - k \leq |1 + x| \leq 1 + k$.

II Borne supérieure et inférieure

II.1 Axiome de la borne supérieure

Définition 3 Soit A une partie non vide majorée de \mathbb{R} , le plus petit des majorants de A est appelée sa *borne supérieure* et est notée $\sup A$. Ainsi on a:

$$\alpha = \sup A \iff \begin{cases} \forall a \in A : a \leq \alpha, \\ \forall \varepsilon > 0, \exists a \in A : \alpha - \varepsilon < a \leq \alpha. \end{cases}$$

Remarque 3 Par définition, on a:

$$\sup A = \min \{m \in \mathbb{R} \mid m \text{ majorant de } A\}$$

donc si la borne supérieure existe elle est unique.

De la même façon, on définit la *borne inférieure* d'une partie A minorée de \mathbb{R} par:

$$\beta = \inf A \iff \begin{cases} \forall a \in A : \beta \leq a, \\ \forall \varepsilon > 0, \exists a \in A : \beta \leq a < \beta + \varepsilon. \end{cases}$$

Et on a la même remarque concernant l'unicité et on a:

$$\inf A = \max \{m \in \mathbb{R} \mid m \text{ minorant de } A\}.$$

Proposition 1 Si A est majoré alors $-A = \{-a \mid a \in A\}$ est minoré, et on a:

$$\inf(-A) = -\sup(A).$$

Preuve: Utilise les définitions .

L'une des propriétés caractéristiques de \mathbb{R} est l'existence de la borne supérieure. Il s'agit d'une propriété caractéristique dans le sens où cette propriété fait partie de la définition de \mathbb{R} ou des axiomes régissant la relation d'ordre sur \mathbb{R} . On admet alors le résultat suivant:

Théorème II.1 (Axiome de la borne sup) Toute partie non vide majorée de \mathbb{R} admet une borne supérieure.

Exemple 2 $\sup]a, b[= \sup [a, b] = b$; $\inf [a, b] = \inf]a, b[= a$. a et b sont des réels.

Corollaire II.2 Toute partie non vide minorée de \mathbb{R} admet une borne inférieure.

Preuve: utilise la proposition (1) et le théorème (II.1) .

Remarque 4 On peut donc conclure que toute partie non vide bornée de \mathbb{R} admet une borne sup et une borne inf.

II.2 Droite numérique achevée

On définit $\overline{\mathbb{R}}$ en ajoutant à \mathbb{R} deux éléments notés $-\infty$ et $+\infty$. L'ensemble

$$\overline{\mathbb{R}} = \mathbb{R} \cup \{-\infty; +\infty\}$$

ainsi obtenu, est appelé *droite réelle achevée*. Les éléments $-\infty$ et $+\infty$ sont non réels...

Sur le nouvel ensemble ainsi défini, on prolonge la relation d'ordre usuelle sur \mathbb{R} par:

$$\forall x \in \mathbb{R} : -\infty < x < +\infty.$$

On peut alors désigner le nouvel ensemble sous la forme d'intervalle: $\overline{\mathbb{R}} = [-\infty, +\infty]$.

L'intérêt de la droite achevée réside dans le fait que nombre de résultats dans \mathbb{R} est lié au fait d'être borné ou pas. Ainsi, si A est majoré, on peut définir $s = \sup A$. Si A est non majoré, on posera $\sup A = +\infty$. $+\infty$ n'est autre que la borne supérieure de A , mais dans la droite achevée $\overline{\mathbb{R}}$. On a alors le résultat suivant, généralisant l'axiome de la borne sup.

Théorème II.3 Toute partie non vide de $\overline{\mathbb{R}}$ admet une borne sup et une borne inf dans $\overline{\mathbb{R}}$.

Preuve: Distinguer les cas... .

II.3 Partie entière

Théorème II.4 (\mathbb{R} est archimédien) $\forall x \in \mathbb{R}_+, \exists p \in \mathbb{N} \mid x < p$.

Preuve: Soit $x > 0$, posons $A = \{n \in \mathbb{N} \mid n \leq x\}$.

A est non vide ($0 \in A$), majoré par x dans \mathbb{R} , donc admet une borne sup.

Posons $s = \sup A$. Avec $\varepsilon = 1$, il existe $n \in A$ tel que $s - 1 < n$ donc $s < n + 1$. Avec $p = n + 1 \notin A$, on a $x < p$.

Corollaire II.5 (Partie entière) Pour tout réel x il existe un entier relatif p unique tel que $p \leq x < p + 1$.

L'entier p est appelé la *partie entière* de x , il est noté $E(x)$ ou $[x]$. On a donc

$$E(x) \leq x < E(x) + 1.$$

Preuve: \circ Soit $x \geq 0$, posons $B = \{n \in \mathbb{N} \mid x < n\}$.

B est non vide (car \mathbb{R} est archimédien), minoré par x dans \mathbb{R} , donc admet une borne inf.

Posons $r = \inf B$. Avec $\varepsilon = 1$, il existe $n \in B$ tel que $r \leq n < r + 1$ donc $n - 1 < r \leq n$. Avec $p = n - 1 \notin B$, on a $p = n - 1 \leq x < n = p + 1$.

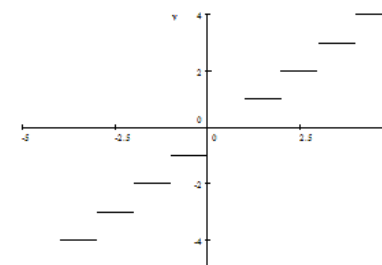
Donc p répond à la question dans ce cas.

\circ Soit $x < 0$, un raisonnement analogue avec $-x$ donne p tel que $p \leq -x < p + 1$, c'est à dire $-p - 1 < x \leq -p$.

Si x n'est pas entier $-p - 1$ répond à la question, si non $p = x$ convient.

Pour l'unicité, si on a $p \leq x < p + 1$ et $q \leq x < q + 1$, alors $p < q + 1$ et $q < p + 1$ ce qui implique $p \leq q$ et $q \leq p$ c'est à dire $p = q$.

Remarque 5 $\{x\} = x - E(x) \in [0, 1[$ est appelé la partie décimale de x .



Graphe de la fonction $x \mapsto E(x)$.

Plus généralement on a le résultat suivant.

Corollaire II.6 $\forall x \in \mathbb{R}, \forall a \in \mathbb{R}_+, \exists!(n, y) \in \mathbb{Z} \times [0, a[\mid x = na + y$.

Preuve: Avec $n = E(\frac{x}{a})$ et $y = x - na$, on a: $n \leq \frac{x}{a} < n + 1$, donc $0 \leq x - na < a$. Donc le couple (n, y) répond à la question.

L'unicité découle des propriétés de la partie entière .

II.4 Développements décimaux

Proposition 2 Soit n un entier positif. Tout réel x peut être encadré de manière unique sous la forme:

$$\underbrace{M + \frac{d_1}{10} + \dots + \frac{d_n}{10^n}}_{\text{Valeur approchée par défaut}} \leq x < \underbrace{M + \frac{d_1}{10} + \dots + \frac{d_n + 1}{10^n}}_{\text{Valeur approchée par excès}}$$

où M est un entier et les d_i des chiffres entre 0 et 9.

Preuve: Il suffit en effet de considérer l'encadrement $E(10^n x) \leq 10^n x < E(10^n x) + 1$ donc $\frac{E(10^n x)}{10^n} \leq x < \frac{E(10^n x)}{10^n} + \frac{1}{10^n}$, il suffit ensuite d'écrire $E(10^n x)$ sous la forme $M \cdot 10^n + d_1 \cdot 10^{n-1} + \dots + d_n$ et ceci en utilisant le corollaire précédent avec $a = 10^n$.

Exemple 3 $n = 3$ et $x = \sqrt{2}$. $\lfloor 10^3 \sqrt{2} \rfloor = 1414 = 1 \cdot 10^3 + 4 \cdot 10^2 + 1 \cdot 10^1 + 4$.

Donc la valeur approchée par défaut de $\sqrt{2}$ à l'ordre 3 est: 1.414.

II.5 Intervalles dans \mathbb{R}

Un intervalle s'écrit $]a, b[$ où $|$ remplace ici $[$ ou $]$, a peut être fini ou valoir $-\infty$, b peut être fini ou valoir $+\infty$. L'intervalle est alors l'ensemble des réels compris entre a et b , éventuellement au sens large.

On distingue alors *neuf* types d'intervalles:

$$]-\infty, b[,]-\infty, b],]a, b[,]a, b], [a, b[, [a, b],]a, +\infty[, [a, +\infty[,]-\infty, +\infty[= \mathbb{R}.$$

Remarque 6 Les intervalles de $\overline{\mathbb{R}}$ sont donc les intervalles:

$$]a, b[,]a, b], [a, b[, [a, b] \text{ où } a \text{ et } b \text{ sont dans } \overline{\mathbb{R}} \text{ tels que } a < b.$$

Proposition 3 Une partie I de \mathbb{R} est un intervalle si et seulement si

$$(\forall x, y \in I \mid x < y), (\forall z \in \mathbb{R}) : x < z < y \implies z \in I. \quad (\text{II.1})$$

Preuve: D'abord tout intervalle est convexe.

Réciproquement, on pose $a = \inf(I)$ et $b = \sup(I)$ dans $\overline{\mathbb{R}}$, et on montre que $I =]a, b[\cup \{I \cap \{a; b\}\}$.

Définition 4 Une partie I de \mathbb{R} vérifiant (II.1) est dite convexe.

La proposition précédente exprime le fait que les parties convexes de \mathbb{R} sont les intervalles.

Théorème II.7 Tout intervalle $]a, b[$ de \mathbb{R} rencontre \mathbb{Q} et $\mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$.

On dit que \mathbb{Q} et $\mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$ sont denses dans \mathbb{R} .

Preuve: Il suffit de montrer que:

- Entre deux rationnels, il existe un irrationnel.

- Entre deux irrationnels, il existe un rationnel.

Soit en effet $0 \leq a < b$ dans $\mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$, on cherche $\frac{p}{q}$ tel que $a < \frac{p}{q} < b$,

c'est à dire $aq < p < bq$,

Il suffit alors de choisir q tel que $qb - qa > 1$ et $p = E(qa + 1)$

D'autre part si $0 \leq a < b$ dans \mathbb{Q} , $x = a + \frac{(b-a)\sqrt{2}}{2} \in]a, b[\cap \mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$.